



**Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle  
Relations internationales

CA-Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 211 82 11

S4.pccb@afsca.be  
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

1724506

Annexes

4

Date

09/02/2022

Objet :

**Newsflash 2022/14** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

### **CERTIFICATS GENERAUX SUPPLEMENTAIRES**

Les modifications suivantes sont apportées au site internet de l'AFSCA :

- le certificat supplémentaire **EX.VTP.AA.20.02**, qui permet de garantir qu'un traitement thermique suffisant à l'inactivation du virus de l'influenza aviaire a été appliqué à un produit, remplace le certificat EX.VTP.AA.20.01 (annexe 1) ;
- le recueil d'instructions correspondant **RI.AA.20.02 de février 2022** remplace le recueil RI.AA.20.01 (annexe 2)
- le certificat supplémentaire **EX.VTP.AA.21.02**, qui permet de garantir qu'un traitement thermique suffisant à l'inactivation du virus de la maladie de Newcastle a été appliqué à un produit, remplace le certificat EX.VTP.AA.21.01 (annexe 3) ;
- le recueil d'instructions correspondant **RI.AA.21.02 de février 2022** remplace le recueil RI.AA.21.01 (annexe 4).

Ir. Leslie Lambregts (sé)

Directeur Relations internationales

Notre mission est de veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne fournissent aux consommateurs et les uns aux autres une assurance optimale que les aliments, les animaux, les plantes et les produits qu'ils consomment, utilisent ou détiennent sont fiables, sûrs et protégés, maintenant et à l'avenir.